

4 BIENNE

CARNAVAL Né à Péry et hockeyeur au plus haut niveau suisse durant 18 ans, Alain Reist s'est lancé dans la restauration. Son food truck «L'Epis Taff'» fait escale à Bienne ce week-end

Des patinoires de LNA à la restauration

JULIEN BAUMANN

Après une carrière de près de 18 ans dans l'élite du hockey helvétique (HC Bienne, Rapperswil, Kloten, Fribourg Gottéron, Zurich et Lausanne), Alain Reist, 37 ans, marié et père de deux enfants, repart sillonner les routes suisses avec un camion un peu particulier. Installé avec sa famille à Cheseaux dans le canton de Vaud, il vend désormais du tartare de bœuf et des «escaburgers» (sandwiches à la saucisse de porc) dans son propre food truck. «J'aime bien revenir à Bienne voir la famille et les potes», explique cet enfant de Péry qui garera son bistrot ambulatoire sur la place Centrale de vendredi à dimanche à l'occasion du carnaval. «Je regarde à fond la météo. Espérons que ça tourne», lance-t-il, un peu inquiet. Alain Reist a pris sa retraite sportive il y a trois ans. «J'ai eu la chance de faire de ma passion du hockey mon métier, mais après ce n'est pas toujours facile de retrouver un travail qui nous plaît.»



Alain Reist attend de pied ferme les fans de tartare de bœuf et d'« escaburgers » dans son food truck. LDD/ALAIN REIST

Des produits locaux

L'ex-défenseur dit avoir voulu dans un premier temps se tourner vers l'arbitrage. «Je pense que j'aurais dû attendre un peu plus longtemps après la fin de ma carrière pour faire arbitre car j'étais un peu saturé de hockey et le ras-le-bol s'est installé. C'est vrai que ça pourrait être un truc assez sympa, mais pour l'instant j'ai un autre projet qui marche bien. J'ai quand même réussi à lancer mon cousin Julien Staudenmann qui arbitre maintenant en ligue A», raconte-t-il. C'est donc sur son autre passion, la cuisine, que le jeune retraité a jeté son dévolu. Une passion qu'il a déjà exercée durant sa carrière sportive en effectuant ponctuellement des stages dans la cuisine de grands chefs. Cette reconversion profession-

nelle n'a pas entraîné un dépaysement total pour Alain Reist. Le championnat suisse de hockey sur glace n'est jamais loin puisque sa petite entreprise est im-

provisoire qui accueillera les matches du Lausanne HC durant les deux prochaines saisons. «Ça marche hyper bien», se réjouit-il. Afin de satisfaire les

cherie Junod à Corgémont. Pour ceux qui ne seront pas de la partie ce week-end à Bienne, ils croiseront peut-être le chemin du food truck de l'ancien joueur et de son épouse durant d'autres événements, dont la Braderie ou la Stedtlifescht à Nidau.

Un sketch de Gad Elmaleh

Vu le parcours du bonhomme, impossible de ne pas échanger quelques mots sur le championnat à quelques jours des play-off. L'intéressé ne préfère pas dire qui du HC Bienne ou LHC aura ses faveurs. «Ils ne jouent pas l'un contre l'autre, donc je suis pour les deux», souffle-t-il diplomatiquement. Il pense que le HCB peut créer la surprise contre Berne dès samedi. «Quand j'étais à Fribourg, on avait aussi terminé hui-

tième et on avait joué contre Berne en quarts. On les avait sortis alors qu'on ne parlait pas du tout favoris. Donc je vois tout à fait Bienne se sentir pousser des ailes et Berne penser que c'est un adversaire plus facile que les autres. Je pense que Bienne a une carte à jouer.»

Alain Reist aura sans doute tout loisir d'échanger quelques mots sur ce premier acte des play-off avec les clients du carnaval biennois ce week-end autour d'un tartare de bœuf, la spécialité de «L'Epis Taff'». Mais d'où vient ce nom au juste ? «C'était une soirée un peu arrosée. On est tombé sur un sketch de Gad Elmaleh qui parle de l'épitaphe. Je vous invite à le regarder et vous saurez pourquoi on a appelé ce projet comme ça», rigole-t-il pour conclure. ●

«**Quand je jouais à Fribourg, on avait sorti Berne en quarts. Je pense que Bienne a une carte à jouer.**»

ALAIN REIST HOCKEYEUR DEVENU RESTAURATEUR

plantée à la patinoire de Malley. Il y vend actuellement ses spécialités dans un stand et pourra à l'avenir installer son camion-restaurant aux abords du stade

amateurs de viande, Alain Reist se fournit exclusivement localement. Pour ses déplacements dans la région biennoise, il va même se faire livrer par la bou-

TRANSPORTS PUBLICS Déviation provisoire sur la ligne de bus 6

Depuis hier, les parcours de la ligne 6 est modifié pendant les heures de pointe du soir, ont indiqué les Transports publics biennois dans un communiqué. Entre 16h et 18h30, les bus de la ligne 6 en direction de la gare ne circulent donc plus par la rue de Madretsch, mais par la rue des Prés. Cette décision, valable jusqu'en novembre, s'explique par les importants retards sur la ligne causés par la fermeture récente de la rue de la Berme qui est en travaux. Un arrêt provisoire est installé à la place du Breuil pour les passagers désirant se rendre à la place de la Croix. ● C-CSI

CONSEIL MUNICIPAL La Ville soutient le plan directeur 2016

Le Conseil municipal soutient d'une manière générale les adaptations apportées au Plan directeur cantonal de 2016. Ces modifications « correspondent aux objectifs de développement du territoire de la Ville de Bienne », a indiqué l'exécutif dans un communiqué. Cette prise de position s'inscrit dans le cadre d'une procédure de consultation et de participation publique organisée par la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques. Pour rappel, le Plan directeur vise à freiner le mitage du territoire en mettant l'accent sur l'urbanisation interne, à concentrer les forces dans les zones offrant de bonnes perspectives économiques et à renforcer l'espace rural. ● C-DNI

ROUTE DE MÂCHE Une piétonne blessée dans un accident

Une femme a été renversée par une voiture mardi soir à la route de Mâche. L'accident s'est produit alors que la piétonne traversait sur un passage clouté à la hauteur du bâtiment sis au numéro 17 Blessée, elle a dû recevoir des soins de la part d'un médecin. ● ASB-DNI

THÉÂTRE PALACE La politique migratoire s'invite sur les planches

Un spectacle pour favoriser les rencontres

Les Spectacles français présentent ce soir à 20h15 au Théâtre Palace «Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu», une pièce montée par le NIMIS Groupe.

Présenté à Bienne avec des surtitres en allemand et en anglais, le spectacle témoigne des parcours de chacun, de leur séjour en centre fermé, des camps clandestins, de la militarisation des frontières. Ce spectacle est – pour le NIMIS groupe et pour les théâtres d'accueil – l'occasion d'entrer en contact avec des associations dont le travail s'ancre quotidiennement sur le terrain et apporte soutien et accompagnement aux personnes exilées.

En assistant aux contradictions d'un collectif mixte de citoyens et de demandeurs d'asile et en vivant les situations cocasses naissant de cette rencontre, le public s'interroge à son tour,



Européens et migrants se rencontrent. LDD/CHRISTELLE WÄLTI

éprouve lui aussi la nécessité de s'informer autrement et de questionner certains schémas de pensée traditionnels.

En collaboration avec des associations telles que Multi-mondo et le centre d'accueil de La Clé à Bienne, des personnes

exilées auront l'occasion d'assister au spectacle. Une discussion entre le public et l'équipe artistique aura lieu à l'issue de la représentation.

Le NIMIS Groupe est un collectif d'acteurs réunis pour interroger les politiques migratoi-

res. Ils ont mené pendant cinq années un travail d'ateliers et de documentation, sont allés à la rencontre de personnes impliquées dans les questions migratoires à différents niveaux : juristes, militants, fonctionnaires et parlementaires européens, avocats, chercheurs, travailleurs sociaux, demandeurs d'asile. C'est parce que ces recherches ont mené le groupe à des rencontres humaines que le théâtre a commencé. Dès lors, ils ont tout mis en œuvre pour continuer à travailler avec des demandeurs d'asile.

Cette réalité est un enjeu majeur de l'écriture. Sans être militante ou manichéenne, cette expérience en appelle à ce qui nous constitue comme hommes et femmes : le discernement moral et l'engagement pour une vie meilleure. C'est cette expérience-là que le NIMIS Groupe souhaite partager. ● C-MAS

JUSTICE

Beat Feurer ne comparaitra pas devant la Cour suprême

Point final dans l'Affaire Feurer. Le conseiller municipal Beat Feurer (UDC) ne devra pas comparaître devant la Cour suprême du canton de Berne. Le Ministère public a retiré l'appel qu'il avait déposé suite au jugement du Tribunal régional Jura bernois-Seeland en mai 2016, a rapporté le Bieler Tagblatt. L'élu avait été blanchi des soupçons d'incitation à la violation du secret de fonction qui pesaient sur lui et son ancien secrétaire de direction. Ce verdict avait cassé l'ordonnance pénale prononcée contre les deux hommes par le Ministère public.

Après un nouvel examen du dossier, ce dernier a conclu que le jugement édicté par le tribunal ne nécessitait aucune correction, a indiqué Christof Scheurer, chargé d'information. Le Ministère public a donc retiré son appel et l'audience prévue à

la fin du mois est annulée.

Pour rappel, Beat Feurer et son ancien collaborateur étaient accusés d'être à l'origine de fuites dans la presse d'éléments du rapport Hubacher, une enquête menée en 2014 pour faire la lumière sur les troubles qui avaient secoué la Direction de l'Action sociale et de la sécurité, aux mains de l'élu UDC.

Soulagé mais pas surpris

«Je suis soulagé, surtout pour mon ancien collaborateur», a réagi Beat Feurer au micro de Canal 3, en soulignant cependant que cette décision ne constituait pas une surprise pour lui. «On ne peut jamais être sûr de rien, mais je m'attendais à cette issue. La position du Ministère public, qui n'était pas représenté au Tribunal régional, montrait qu'il considérait que cette affaire n'était pas grave.» ● DNI